

# SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE DES MEMBRES DE LA LÉGIION D'HONNEUR

HONNEUR

PATRIE

## L'ENTRAIDE



BULLETIN D'INFORMATION  
Cercle Mixte de la Garnison de Lyon Q.G.F

SECTION DU RHÔNE  
27, Av. Leclerc - 69998 LYON ARMÉES

JUIN 1999

N° 15

## Le mot du Président

*Bien chers amies et amis,*

*En ces temps troublés par toutes sortes de maux, alors que les repères de la société s'affaiblissent et se délitent, il nous faut, me semble-t-il, plus que jamais, nous appuyer et nous recentrer sur nos valeurs de service, d'honneur, de patriotisme.*

*C'est la fierté de notre Ordre, le premier de notre Pays, qui doit nous maintenir debout face à l'épreuve et nous aider à garder le Cap pour nous-mêmes et les générations qui nous suivent.*

*Il me faut maintenant quitter la présidence de notre Section. Je demande donc à ceux qui veulent s'investir dans cette mission ou au sein du Bureau, de se faire connaître dans les meilleurs délais et avant le 30 septembre prochain au plus tard.*

*Vous trouverez dans ce bulletin tous les détails pour faire acte de candidature, les conditions souhaitables, dans la continuité et le dynamisme.*

*Avec tous mes remerciements pour tout ce que vous faites et ce que vous ferez pour le prestige de notre Légion d'Honneur.*



Le magistrat Général G. DENIS

### SOMMAIRE :

- *Le mot du Président :*  
Magistrat Général G. DENIS.
- *Vie de la Section :* page 2  
Carnet du jour, arrivées...etc.
- *Vie des Comités :* page 5  
Activités...
- *Anniversaire de la libération de LYON*  
Par monsieur Guy DUFEU page 7
- *Pour aider les exclus :*  
Par monsieur J.L. ROCHER page 9
- *L'Esclavage et son abolition :*  
Par monsieur R. GAUTHIER page 10
- *L'assemblée générale 1999 :*  
En janvier 2000 page 12

### ATTENTION

Le prochain numéro paraîtra  
courant octobre 1999

**En page 12, une information importante sur notre prochaine Assemblée Générale électorale.**

Comité de rédaction et de mise en page : Monsieur André OTT et Colonel Jacques BURSTERT.

## Avertissement

Notre dernier bulletin était entièrement consacré à notre Assemblée Générale.

Afin de vous tenir au courant, sans retard excessif, de la vie de notre Section il nous est apparu nécessaire de publier un bulletin supplémentaire.

Certaines informations peuvent paraître déjà lointaines mais elles sont importantes et ne pouvaient être passées sous silence.

Nous nous excusons auprès des rédacteurs pour le retard pris pour les publier, nous pensons que leurs articles ou propos conservent leur portée malgré ces délais.

## La vie de notre Section

### • Le carnet du jour :

Monsieur et madame Paul **CHERQUI** ont la joie d'annoncer la naissance de leur 7<sup>ème</sup> petit enfant **ALEXANDRA**, sœur de Laure, chez leurs enfants Philippe et Nathalie **CHERQUI** le 16 novembre 1998 à Neuilly-sur-Seine.

Monsieur et madame Charles **FRANCOIS-AUTIER**, Yolande et Didier Thibaudon et Estelle ont la joie de nous annoncer la naissance de leur petit-fils, fils et frère **GUILLAUME** le 4 novembre 1998 à 20h54.

Aux heureux grands-parents, parents, frères et sœurs nous adressons toutes nos félicitations et formulons tous nos vœux de bonheur aux nouveaux nés.

### • Divers :

Soutenance de thèse : Madame Yolande **THIBAUDON**, fille de notre secrétaire-adjoint monsieur Charles **FRANCOIS** et de madame, a soutenu avec succès une thèse en Science de Gestion avec mention honorable. Elle a obtenu aussi qualification de 'maître de conférence'. Nous lui présentons nos sincères félicitations.

### • Les promus :

Dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur :

Commandeur : Professeur Jean **WERTHEIMER**.

Officier : M. Robert **BATAILLY**, M. Charles **PANAGET**, M. Louis **PORTE**.

Dans l'Ordre National du Mérite :

Officier : M. Paul **CHERQUI**.

**Le Président de la Section, le Bureau au nom de tous les membres de la Section du Rhône présentent toutes leurs félicitations aux heureux récipiendaires.**

### • Les décès :

Depuis la parution de notre dernier bulletin l'ENTRAIDE n°14, 34 sociétaires nous ont quittés :

Professeur Edouard **ALLEGRE** (5/10/98), M. Louis Claude **ANDRE** (6/01/99), Docteur Marc **ARON**, (31/10/96)

M. Antoine **BALLESTER** (10/01/99), Mme Anne-Marie **BELILLE** (12/12/98), M. Georges **BEUR** (24/03/99),

M. Abdelkader **BEN HADJ EL MAAFI** (22/02/99), M. Gaston **BISSON** (25/03/99),

Mme Paulette **BROSSARD** (13/01/99), Colonel Alfred **BRUSCHET** (09/03/99), M. Claude **COLIN** (24/10/98),

Mme Suzanne **CHAUMONNOT** (1998), M. Hubert **COTTIN** (1999), M. Paul **DUCROUX** (09/99),

M. Roger **EBRARD** (24/10/98), M. Georges **FERRAND** (22/12/98), M. Alexandre **GANTIER** (17/09/98),

M. Robert **JACQUELIN** (22/04/99), M. Louis **JULEROT** (31/03/99), M. Roland **JUVET** (18/01/99),

Mme Raymonde **LEFORT** (17/10/98), Mme Lucienne **MAILLET** (25/11/98), M. Roger **MEDICI** (16/01/99),

M. Daniel **MORFIN** (21/12/98), M. Joseph **NAUCHE** (20/01/99), M. Louis **RICHOUD** (20/01/99),

M. Roger **ROY** (13/08/98), M. Jacques **RUYNEAU DE ST-GEORGE** (05/04/99), Docteur Alain **SIMON** (3/10/98),

M. Raymond **THEVENOT** (29/12/98), Professeur Roger **TOURAINÉ** (14/12/98), M. Lucien **VERNET** (23/04/99),

Professeur Paul **ZECH** (3/11/98), M. Pierre **ZIMMERMANN** (17/01/99).

A toutes les familles en deuil nous présentons nos condoléances les plus sincères.

Attention : Assemblée Générale de Section 1999. Voir page 12

**Les obsèques du Professeur E. Allègre, notre précédent Président de Section, se sont déroulées dans une stricte intimité. Le Magistrat Général DENIS et notre 1<sup>er</sup> Vice-président monsieur A. OTT représentaient notre Section. Ce dernier a prononcé les mots suivants, au cours de la cérémonie.**

« Professeur, cher ami,

J'ai la lourde tâche, au nom de vos amis de la Légion d'Honneur et en mon nom personnel, de vous dire comme votre disparition va laisser un vide.

Au cours de nombreuses années à la tête de la section du Rhône de la Société d'Entraide des membres de la Légion d'Honneur, vous avez toujours su par votre présence, vos qualités intellectuelles et humaines, aller à l'essentiel dans la rigueur et toujours dans le respect des autres.

Ainsi, malgré une grande autorité naturelle, vos relations professionnelles restaient toujours chaleureuses et amicales.

Votre 'Présidence' a profondément marqué les membres de notre Société et surtout ceux d'entre-nous qui œuvraient en relation directe avec vous.

Au cours de notre longue collaboration vous m'avez fait l'honneur de me considérer comme votre ami, c'est pour moi une grande fierté de l'être, cette amitié me reste à jamais précieuse.

A votre famille, à tous les êtres qui vous étaient chers je présente mes sincères et amicales condoléances.

Au revoir, cher ami,

Reposez en paix. ».

## • Les arrivées :

28 nouveaux membres ont rejoint nos rangs, nous les en remercions.

**Nouveaux adhérents :** Les membres titulaires sont soulignés.

Mme Jeanne ANDRÉ (C08), Mme Jacqueline ANGLES (C13), Mme Henriette BALLESTER (C09), M. Georges BENHAMOU (C09), Mme Hélène BERTHAUD (C09), M. BOCCON GIBOD (C06), M. Jacques CALZIA (C10), Mme Henri COTTIN (C18), M. Lucien CULINE (C01), M. Georges DELAIRE (C17), M. Henri DUFER (C10), Mme Monique FAGES (C05), Mme Alice FERRAND (C15), Mme Marie-Thérèse GEFFROY (C02), M. Charles HAAS (C18), M. Henri GUITELMACHER (C06), M. Maurice KARSENTY (C18), M. André KLIAGINE (C12), Capitaine de Frégate Michel MAZEROT (C13), Mme Esther MEDICI (C09), M. Romain MIGLIORINI (C17), Mlle Colette ODINET (C13), Colonel Alain SERVEL (C16), Mme Raymond THEVENOT (C17), Mme Roger TOURAINÉ (C05), M. Gérard VINCENT (C03), M. Alfred WEHRUNG (C16), Mme Yvette ZECH (C03),

**Venant d'une autre Section :** (13 adhérents). Les membres titulaires sont soulignés.

Monseigneur Louis Marie BILLE (C05), M. René GACHET (C02), Général Henri JUTHIER (C01), Médecin-Général Jean LEROY (C01), Mme Paule MASSIOT (C05), Mme Monique MICHEL (C 10), Mme Denise MULLER (C13), M. Yvon NASSIET (C03), M. Raymond O'GIL Y ESTEVE (C06), M. Alban de TELLIER (C02), Médecin Général Inspecteur Jean-Pierre VIGNAT (C02), Médecin-Général Djilali ZIANE (C09), M. Pierre ZIMMERMANN † (C18).

## • Cérémonies :

La Section du Rhône a été représentée aux diverses cérémonies officielles des promotions dans les Ordres de la Légion d'Honneur et du Mérite National.

- Le 27 novembre 1998 dans les salons de l'Hôtel de Ville de Lyon monsieur Robert BATAILLY, Président du Comité du 3<sup>ème</sup> arrondissement, recevait des mains de monsieur Louis BESSON, Secrétaire d'Etat au logement, la rosette de la Légion d'Honneur. Au cours de la cérémonie à laquelle participait un très grand nombre d'invités, Monsieur Raymond BARRE, maire de Lyon a rappelé les relations franches, cordiales, amicales qui le lient à monsieur Batailly et il a souligné le dévouement de cet homme de terrain et d'écoute. Monsieur Besson a pour sa part rappelé la chaleur et la jovialité de son contact. Il nous a révélé aussi les 3 passions de Robert Batailly : le jardinage, l'ornithologie et les champignons. Dans sa réponse M. Batailly avec émotion dans ses remerciements n'a pas omis son épouse. Nous avons apprécié son humour dans l'art de ne pas raconter à ses amis les avanies que lui ont fait essayer ses adversaires afin de ne pas leur donner des idées !!

Encore toutes nos félicitations au récipiendaire.



Mme Batailly Mme Barre  
M. Batailly

- Le 22 janvier 1999 madame Simone **ANDRÉ** sociétaire du Comité n°11 de Lyon Sud-Ouest a reçu des mains de monsieur le Préfet Olivier **PHILIP** les insignes d'Officier de la Légion d'Honneur en présence de monsieur Raymond **BARRE** maire de Lyon.



Mme S. ANDRÉ

Dans sa réponse aux éloges reçus, madame Simone André, après avoir remercié son parrain ainsi que les autorités présentes et ses nombreux amis, résume sa carrière par trois mots : chance, volonté, enthousiasme.

La chance donnée par sa famille, son mari ses 3 enfants, par ses conseillers politiques qui l'ont sollicitée, appelée et lui ont fait confiance.

La volonté de consacrer sa chance à faire le bonheur des autres.

L'enthousiasme résultant de la 'découverte des trésors enfouis au cœur des Lyonnais'. Elle conclut son exposé par un souhait :

« en ce début de ce troisième millénaire, pourquoi ne serions-nous pas, nous aussi, des bâtisseurs de cathédrales, non pas celles de pierre mais celles du cœur ».

Bravo madame Simone André et encore toutes nos félicitations

- Le 5 mars 1999, monsieur **CHERQUI** recevait des mains de monsieur Raymond **BARRE** maire de Lyon les insignes d'Officier de l'Ordre National du Mérite.

Après avoir remercié monsieur Barre, toutes les personnalités présentes, les journalistes et les médias, ses nombreux amis, il n'oublie pas sa famille, ses enfants et petits-enfants et surtout son épouse toujours disponible.

Il conclut, citant José Saramago, en se posant la question sur la durée de la notoriété, la célébrité...un an et tout redevient normal.

Pour terminer en saluant le premier ministre, qui l'avait déjà décoré de la Légion d'Honneur, il lui dit non sans humour, ' je n'ose vous dire à la prochaine fois'.

Encore toutes nos félicitations, monsieur Cherqui et...à bientôt !!!



M. Barre M. Cherqui

## • Activités de Section :

### Le Comité de mise en boîte :



A. Collonge P. Bayle

Un nouveau comité '**virtuel**', a été créé par le Colonel Burstert, secrétaire de Section. Ce comité qui travaille dans l'ombre a pour mission de permettre la transmission de l'Information en accomplissant une tâche ingrate, mais nécessaire : l'expédition des plis, ( Annuaire, l'Entraide, convocation à l'A.G. etc.)

Quatre actes élémentaires sont à exécuter : préparer le pli, le mettre dans l'enveloppe, coller l'enveloppe, coller l'étiquette d'adresse, ceci étant à multiplier par plus de mille .

Nous remercions les membres volontaires de ce comité qui se réunissent au moins 3 fois par an, et tout particulièrement nos 'dames ' Mme A. COLLONGE, Mme F. TOURET, et aussi MM P. BAYLE, C. FRANCOIS.... et bien d'autres !!

N'oublions pas notre 1<sup>er</sup> vice-président M. A. OTT qui, outre la direction de cette manœuvre, se charge de l'accueil des travailleurs et de l'expédition des plis. Charger, transporter, décharger plus de 50 kilos de papiers n'est pas une mince affaire. En avançant en âge les plus petits colis deviennent plus lourds tandis que les reins se font douloureux !!!

Merci à tous qui ainsi contribuent à la bonne marche de l'Information et nous l'espérons à la satisfaction de nos sociétaires.



A. Ott

### Une visite fort sympathique .... :

Le 18 décembre 98, M. Marcel **Guigal** a convié les membres de son Comité (C14) à visiter les caves de ses célèbres productions vinicoles à Ampuy.



M. M. Guigal

Hélas, hors son président M. **Wolf**, peu de membres de ce Comité ont répondu à l'invitation, mais la Section était bien représentée par des membres du bureau et par des présidents d'autres Comités.

Tous, nous avons été frappés par la netteté, l'ordre, la rigueur de cette entreprise. Cette gestion de main de maître et la qualité des cépages expliquent le renom et le succès de la production entre autres du renommé Côte-Rôtie. L'automatisation de l'égrainage nous a surpris et nous avons appris avec étonnement qu'un robot stupide est plus qualifié pour le choix des raisins qu'une tête bien pensante !!! Voilà de quoi philosopher sur le syndrome du 'choix'. La visite s'est achevée sur une dégustation qui n'a soulevé que des soupirs de satisfaction.

Une fois encore et plus que d'habitude les absents ont eu tort.

## La vie des Comités

Le 7 janvier 1999 : réunion du Comité Lyon Nord-Est (C13). Monsieur GAUTHIER président de ce comité a réuni ses membres à l'occasion du tirage des Rois. Après les vœux du président, une conférence prononcée par le Pharmacien Général JACQ sur « Louis II de Bavière, l'évasion par le rêve » a captivé l'auditoire. Cette conférence abondamment illustrée par des diapositives prises par le conférencier nous a fait rêver devant la beauté des paysages et le luxe des Châteaux. Le général JACQ, pharmacien chimiste, maître de recherche épris de langage nous a surpris en nous confiant que par l'étude des racines des mots l'on pourrait supposer qu'il existe un lien entre les Bavaois et ...les Bretons !!

L'après-midi s'est terminée par le tirage des Rois. Comme toujours ce fut une réunion d'amitié très réussie.



Gal Jacq M. Gauthier



R. Batailly P. Feugat

Le 13 janvier 1999 : réunion du Comité du 3<sup>ème</sup> arrondissement (C03), présidé par monsieur BATAILLY dans les locaux de la mairie de cet arrondissement. Après avoir accueilli les nombreux participants et en particulier madame ZECH, monsieur RICHELMY...etc. le président nous a présenté le conférencier monsieur Paul FEUGAT, historien. La conférence, très brillante, très suivie portait sur : « Les Municipalités, 1<sup>ères</sup> lois de la révolution ». Il nous a bien précisé qu'il nous parlait en tant qu'historien, sans juger. C'est en effet un véritable 'cours' qu'il nous a prodigué, nous définissant la démocratie et son évolution de la révolution à nos jours.

Il a conclu son exposé très riche, très documenté en nous disant qu'il fallait se raccrocher au passé pour mesurer le chemin parcouru et en nous rappelant une citation de Churchill 'la démocratie est mauvaise mais les autres systèmes sont pires '.

L'après-midi s'est achevée par le pot de l'amitié offert par monsieur le Maire.

Le 9 février 1999 : réunion des Comités du 6<sup>ème</sup> arrondissement Nord et Sud (C06 et C18), présidés respectivement par monsieur le magistrat G. BECQUET et le médecin Général J. d'OLIER.

Environ 70 personnes étaient présentes à la mairie du 6<sup>ème</sup> arrondissement généreusement mise à la disposition des organisateurs. Après que monsieur MARECHAL, membre de notre Société, représentant madame D. NACHURY maire de l'arrondissement, nous ait souhaité la bienvenue, le Médecin-Général Jean d'Olier ouvre la séance en présence du Magistrat Général G. DENIS.

A son tour le magistrat Gérard BECQUET nous présente le conférencier monsieur Paul NEIDECKER qui avait choisi pour thème : « de l'Âge d'or des Empereurs et des Sultans à la Turquie moderne ». Pendant plus d'une heure monsieur Neidecker captiva l'assemblée par le développement de ses connaissances soulignées par de nombreuses diapositives. Le verre de l'amitié offert par la Municipalité termina cette soirée dans une ambiance très conviviale.

Le 25 mars 1999 : réunion du Comité du 8<sup>ème</sup> arrondissement (C08) présidé par monsieur P. BAYLE. Après avoir présenté son Comité, monsieur Paul BAYLE passe la parole à Maître RIGAL qui nous fait un exposé très documenté et très vivant sur « la Résistance ».

Il nous a d'abord rappelé qu'entre 1940 et 1942 la Résistance n'existait pas et que ses premières armes étaient la craie et la pomme de terre ! (inscription sur les murs et faux cachets). Puis il nous a situé la Résistance : l'origine de son nom, son action, son influence, ses exactions qui n'ont été que le résultat de basses œuvres du dernier moment. Enfin la Libération ...les jugements dont il ne faut pas exagérer l'importance.

Il conclut en rappelant aux générations futures que la trahison ne paye pas.

Après que monsieur le maire eut prononcé quelques mots, le verre de l'amitié nous est offert par la Municipalité.



Maître RIGAL



M. R. PITIOT

Le 27 avril 1999 : réunion des Comités des 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> arrondissement (C01, C02, C04) sous la présidence respective du Colonel R. RESSY, monsieur R. PITIOT et du Colonel G. REISSER.

Ces trois Comités se sont joints pour réunir les adhérents de la presqu'île et de la Croix-Rousse qui constituent une identité géographique de la ville de Lyon.

Monsieur PITIOT après avoir remercié les participants, évoqué nos disparus et après une minute de silence présente notre conférencier le Colonel RESSY qui va nous raconter l'Irlande : « des siècles d'Histoire aux plaies mal cicatrisées ».

Bien que refusant le titre d'historien, c'est un véritable cours d'histoire que nous a fait le colonel Ressay. Il a retracé l'histoire de l'Irlande depuis le 11<sup>ème</sup> siècle jusqu'à nos jours. Cette histoire est, bien sûr, influencée par la géographie (insularité, proximité de l'Angleterre) et par la nature du peuplement. Les premiers envahisseurs Celtes, Gaëls, ont marqué le peuple irlandais de manière indélébile ainsi que l'évangélisation précoce et la grande figure de Saint Patrick. La lourde mainmise de l'Angleterre à partir du règne d'Henri VIII déclenche révoltes et répressions jusqu'à l'Acte d'Indépendance de 1920 qui ne résout pas complètement le problème, hélas.

Il conclut en disant que malgré les derniers accords de paix, la volonté de réunification existe mais demeure très fragile. Il faut garder espoir.

Le verre de l'amitié, offert par monsieur Albéric de Lavernée et sa municipalité, termina cette matinée de façon très conviviale.

Un repas somptueux au 'Château de Perrache' acheva la réunion des 3 comités. Cette journée a été parfaitement organisée et très réussie. Nous espérons seulement que les participants soient plus nombreux l'an prochain.



Colonel R. RESSY

Le 1<sup>er</sup> mai 1999 : Assemblée Générale du Comité Lyon Nord-Est (C13). Monsieur R. GAUTHIER son président a réuni son Comité pour la 2<sup>ème</sup> fois de l'année. Malgré ce jour férié, les habitués étaient là en nombre. Le président a rendu compte des activités de son comité, de l'évolution des effectifs. Le trésorier le Colonel DESNEUFBOURGS a fait le point financier présentant un bilan positif en légère progression ; le Président a confirmé son intention de continuer à tenir 3 réunions par an : le tirage des Rois début janvier, l'A.G. début mai et une sortie dans le courant du 3<sup>ème</sup> trimestre.



Col. Desneufbourgs M. Gauthier

Il a aussi annoncé son intention ferme de démissionner à la prochaine A.G., en mai de l'an 2000, estimant avoir alors atteint la limite d'âge. Il demande donc à un volontaire de se faire connaître pour lui succéder.

La matinée s'est achevée par le repas traditionnel à la Maison Foret, d'une excellente qualité et comme toujours dans une excellente ambiance.

Le 7 mai 1999 : réunion du Comité de Villefranche (C16). Pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis son élection monsieur ELZIÈRE réunissait son Comité. Dans la salle de mariage de la mairie de Belleville, mise gracieusement à la disposition des organisateurs par monsieur le maire monsieur Georges FIALAIRE, le président fait un compte rendu des activités de son comité et remercie son prédécesseur le colonel FOILLARD ainsi que le vice-président sortant monsieur Joseph PILLET.

Il insiste sur la nécessité de maintenir la cohésion au sein du comité et aussi entre les différents comités de la Section du Rhône dont plusieurs membres participent à cette réunion.

Monsieur le Maire de Belleville, conseiller général présente sa ville et son canton. La ville possède 2 monuments anciens : l'Église du 12<sup>ème</sup> siècle et l'Hôtel Dieu qui a fait l'objet d'une visite commentée fort intéressante.



1 Salle commune

L'Hôtel Dieu a été restauré par une association qui le fait vivre depuis l'abandon de sa fonction première. Après la visite de l'apothicairerie, de la salle du conseil nous avons découvert les salles communes bâties autour de la chapelle. Toutes ces installations témoignent du savoir-faire et de l'entraide d'une époque : cet Hôtel Dieu n'a pu exister que grâce à la générosité de nombreux donateurs.

Après le magnifique vin d'honneur servi dans le caveau de l'hôtel Dieu, un repas a terminé cette réunion parfaitement réussie, dans le cadre somptueux du château de PIZAY, avec la participation de monsieur le Sous-Préfet de Villefranche.

Monsieur ELZIÈRE a conclu son assemblée en rappelant que « si nous sommes Légionnaires, c'est peut-être pour la reconnaissance de certains mérites mais que ce doit être aussi et surtout pour manifester notre adhésion personnelle, pleine et entière, à un style de vie qui associe étroitement le respect des mots tels qu'Honneur, Devoir, Rigueur intellectuelle et morale, Respect de soi-même, Respect et Service des Autres...sans oublier que nous ne sommes pas seuls à respecter ce style de vie ».

Merci monsieur Elzière pour cette réunion parfaitement réussie et de très haute tenue.



A. OTT R. ELZIÈRE

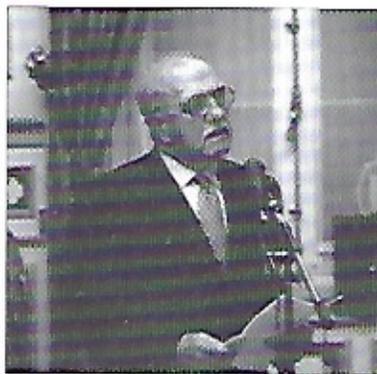


M. Elzière

**Discours prononcé par monsieur Guy DUFEU  
dans les salons de l'Hôtel de Ville de Lyon**

**Lors de la célébration du 54<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de LYON.**

03 septembre 1998.



Monsieur Guy DUFEU

*« Tu m'as mis au monde. Tu m'as épargné au temps des périls de la mort pour que je témoigne; et quel témoin serais-je sans la mémoire ? ».*

*« Je ne veux rien oublier, ni les morts, ni les vivants, ni les voix, ni le silence. Je ne veux pas oublier les moments de plénitude qui ont enrichi mon existence, ni les heures de détresse qui m'ont désespéré. »*

Ces phrases, tirées du livre d'Elie WIESEL, 'l'Oublié', peuvent très exactement s'appliquer à la période que nous avons, souvenez-vous, mes Chers Amis, vécue et qui nous a donné des moments de plénitude et des moments de désespérance. Nous ne pouvons ni ne voulons rien oublier - notre mémoire deviendra celle de nos enfants et de nos petits-enfants parce qu'elle leur appartient, comme elle appartient à l'Histoire de notre Pays.

Certes, il n'est pas aisé de retrouver des sentiments éprouvés il y a maintenant plus de cinquante ans. A l'époque nous nous raccrochions à des choses simples. Nous avons entendu, - mais le plus souvent aperçu un entrefilet dans un journal - qu'à Londres, un général aussi fou que nous - beaucoup d'entre nous n'avaient pas 20 ans - affirmait que la France n'avait pas perdu la guerre, qu'elle n'avait perdu qu'une bataille! Et que *"le bon sens, l'intérêt supérieur de la nation, l'honneur"*, commandaient de poursuivre le combat.

Le bon sens nous n'en avons guère. L'intérêt nous n'en avons pas. L'honneur nous n'avons que ce mot à la bouche (\*).

En ce 54<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération de Lyon, permettez-moi d'évoquer en quelques mots ce que fut l'action de la Résistance dans les semaines et les jours qui précédèrent cette Libération.

On l'a oublié ou on l'ignore mais l'opération *Andvil* (Enclume) qui sera rebaptisée *Dragoon* le 1<sup>er</sup> août pour tromper l'ennemi, était encore incertaine, lorsque le 27 juin, de Lattre avait interrogé le général Patch, commandant la VII<sup>ème</sup> armée américaine, sur le rôle qui serait le sien. Churchill, s'opposait à ce débarquement au profit d'une avance rapide vers Trieste, Vienne et l'Allemagne, déplorant que l'on *"laisse mourir une bataille juste au moment où le succès pouvait enfin sembler en vue"*. Le général De Gaulle était quant à lui tout à fait hostile à la suppression d'Andvil, et cela pour des raisons compréhensibles : il fallait que la France fût libérée par son armée. L'entêtement de Roosevelt et celui d'Eisenhower qui affirmait avoir *"absolument besoin du port de Marseille et de la voie de pénétration le long du Rhône"* eurent raison des arguments de Churchill. La concentration des unités alliées se fit, à partir du début d'août dans les ports de l'Italie, de l'Algérie et de la Corse.

Quelque temps avant le débarquement le général de Lattre s'adressant à ses officiers déclarait :

*« Il s'agit de la France, de se battre en France, de libérer la France. Il ne suffira pas de se battre, il faudra surtout se faire aimer.. Justement fier de votre effort et du sacrifice de trop de vos camarades, vous aurez tendance à attendre de la reconnaissance, vous vous croirez des libérateurs. Sans doute. Mais n'oubliez pas que les Français restés en France ont souffert eux aussi, d'une souffrance plus obscure, mais souvent aussi grande et aussi utile.*

*Demain, vous rencontrerez ceux qui ont lutté dans la clandestinité. Ils sont vos frères. Ils ont leurs mérites que vous reconnaîtrez, leur gloire que vous respecterez, et vous n'aurez pas d'autre désir que de les voir prendre leur place dans vos rangs »*

Propos peu ordinaires, mais de Lattre, connaît bien la Résistance, c'est elle qui l'a fait évader de la prison de Riom le 3 septembre 1943, et qui lui fera clandestinement gagner Londres le 18 octobre.

Dés lors, de Lattre devient l'homme des décisions fulgurantes qui ouvrent à deux battants les portes de la victoire. Celui qui deviendra: "Le prince Jean".

Le 15 août : Cavalaire, St.Tropez, Ste Maxime, St. Raphaël sont libérés.

Le 20 août, les Français investissent Toulon, tandis que les américains poussent sur Cannes, Grasse et Nice. Le 23 août le drapeau français flotte à nouveau sur la Préfecture.

Devant cette situation Hitler demande à la XIX<sup>ème</sup> armée du général Blaskowitz « d'essayer d'atteindre la région de Chalon-sur-Saône. C'est une question d'heures. Désormais vous ne recevrez plus aucun ordre !... »

Des combats se déroulent à Marseille entre Résistants et occupants. Le 7<sup>ème</sup> Tirailleurs algériens entre sur la Canebière le 23 août. Un cessez-le-feu est signé entre le général de Monsabert et le général allemand Schaffer.

A Lyon, le 28 août, le colonel von Persen, fait afficher l'avis suivant :

*« LYONNAIS ! Si vous voulez que votre ville soit épargnée par les horreurs de la guerre, il est de votre devoir que soient assurés le calme, l'ordre et la sécurité. Je vous donne l'assurance que de mon côté, le calme intérieur et l'ordre ne seront pas troublés si les groupes de Résistance armés ne les troublent pas. Il est donc de votre propre intérêt que les rues restent libres de toutes barricades et que le calme et l'ordre soient intégralement maintenus ».*

La Résistance ne reste pas inactive, malgré ses pertes, elle participe au combat. Les F.F.I, tout au long de la vallée du Rhône harcèlent l'ennemi en retraite, les embuscades et les sabotages se multiplient dans des proportions considérables. Partout, la progression alliée est facilitée par les renseignements qui sont fournis par les réseaux. A travers la lecture des messages radio on suit l'évacuation des troupes nazies. C'est le repli général. La véritable bataille pour la Libération de Lyon s'est sans doute déroulée ... au nord de Montélimar où l'artillerie et l'aviation alliées informées par les réseaux ont pratiquement détruit une division blindée allemande. Mais il serait fastidieux - ici - de citer les textes de tous ces messages.

Pourtant la Gestapo est toujours là, aidée par la Milice. Faut-il rappeler qu'entre le mois de juillet et le 3 septembre 1944, pour le seul département du Rhône près de 2.000 de nos compagnons périront fusillés.

Dans les derniers jours d'août, alors que la Wehrmacht sait qu'elle a perdu la partie, qu'il lui faudrait du matériel et des hommes pour ses divisions étrillées, que les voies ferrées sont déchiquetées par l'aviation alliée et sabotées par la Résistance, la Gestapo s'acharne à pousser vers l'Allemagne des trains de déportés. Trains errant pendant des jours, des semaines dramatiques. Quatre jours pour aller de Lyon à Tournus pour le train 4166 parti de Perrache le 11 août, le 15 à Tournus, le 17 à Chalon-sur-Saône, il arrivera le 22 à Ravensbruck.

Voilà, j'ai essayé de vous présenter ces événements que beaucoup d'entre vous - ici présents ce soir - n'ont pas connus.

Le général Blumentritt, chef d'état-major du maréchal von Rundstedt a dit à quel point les actions de la Résistance avaient gêné les mouvements des troupes allemandes nécessaires pour s'opposer à l'avance des Alliés.

Qu'étaient-ils ces Résistants ? Des gens comme tout le monde, ni des héros, ni des saints, mais des hommes et des femmes avec leurs forces et leurs faiblesses qui, dans la mesure de leurs moyens ont lutté contre les nazis. C'était certes difficile parce que nous n'avions rien et que depuis des années nous luttons avec nos mains nues. Nous étions des hommes et des femmes ordinaires, aucune école ne nous avait préparés à la lutte clandestine.

Nous avons vécu la vraie fraternité, la solidarité, extraordinaire force qui donne un groupe animé du même idéal. Ça c'est la plénitude.

Puis il y a eu les arrestations, la prison, pour beaucoup la torture, la déportation, la mort. C'était cela la désespérance.

La France pour sa Libération a payé un lourd tribut :

90.000 morts de mai à juin 1940  
58.000 morts des armées de la Libération  
50.000 morts en déportation  
29.000 fusillés  
76.000 morts en déportation pour raisons raciales  
60.000 victimes civiles des bombardements.

La Libération est venue, une partie de nos espérances a été réalisée, et même si le monde d'aujourd'hui nous déçoit terriblement, ce que nous avons aidé à construire n'a rien de commun avec l'univers de cauchemar que nous avons aidé à détruire. (\*\*)

Je vous remercie.

(\*) A.Griotteray

(\*\*) C.Bourdet

## Pour aider à la réinsertion des exclus

Par monsieur Jean-Louis **ROCHER**  
(Adhérent du Comité de Lyon Sud-Ouest)

Je remercie Monsieur le Président et Monsieur le vice-président de me donner la parole pour vous présenter une activité correspondant à l'esprit d'entraide de notre association : l'aide apportée à des exclus pour retrouver des repères dans la société.

Cette activité se place dans le cadre du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, situé dans le 7<sup>ème</sup> arrondissement (3, rue Père Chevrier), qui reçoit des hommes à la rue, les héberge et cherche à les orienter : le C.H.O, est un Centre d'Hébergement et d'Orientation.

Après avoir transformé les dortoirs d'origine en box individuels et développé un service "insertion", le Centre continue son action visant à rendre à une personne son autonomie, notamment en développant une dimension 'culturelle' : tel est le rôle de la bibliothèque mise en service depuis novembre avec le concours de la Bibliothèque municipale.

Les objectifs tiennent compte des attentes des hôtes du Foyer :

- d'abord la détente, la distraction, avec principalement les romans : élément très positif, car la possibilité, la facilité donnée par la bibliothèque de lire est un premier élément de lutte contre l'illettrisme, qui résulte de l'abandon de la pratique de la lecture.
- puis l'information générale : à des personnes en situation d'exclusion, il faut donner les moyens de s'intéresser au monde extérieur, notamment par les journaux et les revues qui en donnent une représentation moins fugitive que l'image de la télévision
- ce doit être aussi un lieu d'information sur la Ville, ses activités, ses organismes sociaux et culturels, et naturellement sur les ressources plus amples (notamment les multimédia) des bibliothèques municipales, qui sont prêtes à les accueillir.

Enfin, mais ce n'est pas le moins important, c'est un lieu de rencontre qui permet à des exclus de retrouver un contact amical avec des "inclus", de parler de ce qu'ils veulent avec ceux qui les initient à la bibliothèque. Les bénévoles qui en assurent le fonctionnement y jouent un rôle essentiel par le contact humain qu'ils créent à propos du livre ; le directeur du Foyer nous disait l'importance pour les hôtes du Foyer de trouver une écoute.

Il me semble que les membres de notre Société ont une expérience humaine qui trouverait son plein emploi dans une telle activité : c'est pourquoi j'ai cru pouvoir vous en parler.

Il est sans doute utile de préciser que le service demandé aux bénévoles est d'assurer une permanence de 19h à 21 h si possible un jour par semaine.

J'ajoute enfin qu'il est possible d'organiser une visite du Foyer avec sa bibliothèque. Le directeur du Foyer est tout disposé à nous recevoir.

Jean-Louis **ROCHER**,  
Directeur honoraire de la bibliothèque municipale de Lyon

Les amis légionnaires intéressés peuvent m'écrire : 11, route de Brignais 69540 **IRIGNY**  
(tél. 04 78 46 36 03)

ou

s'adresser à la Bibliothèque municipale du 7<sup>ème</sup> arrondissement, place Jean Macé (tél. 04 78 58 59 42)  
en demandant madame **PECHUZAL**.

# L'ESCLAVAGE ET SON ABOLITION.

Par monsieur R. GAUTHIER Inspecteur Général de l'Instruction Publique.

Président du Comité LYON Nord-Est de la Section du Rhône.

*Le cent cinquantième anniversaire de l'abolition de l'esclavage par la France offre l'occasion de rappeler ce qu'était la condition de la main-d'œuvre servile et d'évoquer les tentatives faites antérieurement pour l'humaniser ou y mettre fin.*

## - L'esclavage antique :

Dans l'antiquité grecque et romaine, l'esclavage était un élément fondamental de l'économie par la force de travail gratuit qu'il représentait. Le mot "servitium" signifiait à la fois esclavage et captivité ; qu'ils fussent prisonniers de guerre ou victimes de raids de pirates les esclaves étaient la propriété du maître qui les achetait ; il les nourrissait et les logeait, mais avait sur eux tous pouvoirs, y compris de châtiments corporels et de mise à mort. L'inhumanité de cette condition entraînait des révoltes, connues à ROME sous le nom de "guerres serviles" ; la plus célèbre fut celle de SPARTACUS en 73 A. J.C.

Au deuxième siècle avant l'ère chrétienne, CATON L'ANCIEN, dans son traité d'agronomie, conseillait de ne pas maltraiter les esclaves, de les ménager au même titre que le bétail. Le christianisme fit prendre conscience que l'esclave était un être humain ; les affranchissements en furent facilités, et des textes juridiques du deuxième siècle prescrivirent une certaine protection, interdiction des mutilations et castrations, interdiction de vendre une femme esclave à un proxénète ...

## - Le servage :

A partir du Moyen Age le servage a été une forme un peu atténuée de la dépendance personnelle à l'égard d'un maître. Les grands Propriétaires renoncèrent à la pratique antique consistant à faire travailler ensemble des équipes serviles, et, en lotissant leurs domaines ( villæ ) en petites exploitations, ou 'manses', y installèrent comme tenanciers soit des descendants d'esclaves, soit des hommes libres. Les uns et les autres étaient astreints aux diverses taxes et servitudes du droit seigneurial ; mais, à la différence des paysans libres, les serfs ne pouvaient ni changer de résidence, ni se marier en dehors du territoire seigneurial, ils "étaient attachés à la glèbe, taillables et corvéables à merci".. Mais les affranchissements se multiplièrent à partir des XIème et XIIème siècles, et, à la veille de la Révolution Française, la France ne comptait plus qu'un million de serfs sur une population totale estimée à vingt quatre millions d'habitants. En revanche, en Russie, la presque totalité de la paysannerie connaissait encore au XIXème siècle le régime de servage, sur les terres de la Couronne ou des grands propriétaires nobles. Aussi la décision du tsar ALEXANDRE II d'abolir le servage fut-elle un évènement d'importance exceptionnelle dans l'histoire de la Russie (1861)

## - La traite des Noirs :

L'Afrique noire fut pendant des siècles un immense réservoir d'esclaves. Dans sa partie orientale, des trafiquants arabes, notamment de Somalie et de Zanzibar, alimentaient les marchés d'esclaves d'Afrique du Nord et d'Asie Mineure. C'est la colonisation européenne en Amérique qui a donné naissance à l'horrible et fructueux commerce d'hommes appelé la "traite des Noirs", pour fournir la main-d'œuvre jugée indispensable à l'exploitation agricole ou minière des colonies espagnoles et portugaises ainsi qu'au développement des plantations des colonies anglaises et françaises des Antilles et du Sud des États-Unis actuels.

Pour les armateurs et négociants des ports atlantiques de l'Europe, le "commerce triangulaire" consistait à embarquer des cargaisons de quincaillerie, étoffes, armes ( la pacotille ) et à les transporter jusqu'aux comptoirs échelonnés sur la côte africaine depuis la Mauritanie jusqu'à l'embouchure du Congo, comptoirs français de Saint-Louis, Dakar, Gorée, comptoirs anglais de Gambie, Sierra Leone, Côte de l'Or, île espagnole de Fernando Pô, comptoirs hollandais du golfe du Bénin. Là ils procédaient à un troc avec des chefs indigènes qui leur livraient des esclaves obtenus par razzias ou faits de guerre.. Après la traversée, dans des conditions souvent atroces, la vente des esclaves dans les colonies d'Amérique permettait aux négociants de rapporter des cargaisons

de haute valeur, sucre, mélasse, rhum, tabac café, coton, indigo. Ainsi se constituèrent les fortunes des 'négriers' à Liverpool, Nantes, La Rochelle, Bordeaux.

- **pour l'abolition :**

On peut, certes, relever que COLBERT tenta d'améliorer la condition des esclaves par le "Code Noir" (1685) qui prescrivait de les nourrir et vêtir décentement et de leur accorder le repos dominical. Mais c'est seulement au XVIIIème siècle que s'est formé un double courant de pensée contre l'esclavage ; les économistes critiquaient une forme de travail qui ne fait pas appel au stimulant du profit personnel, tandis que la philosophie des lumières invoquait les droits de l'homme. En 1780, CONDORCET dans ses "Réflexions", et l'abbé, RAYNAL dans son "Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des européens dans les deux Indes" dénonçaient la traite et l'esclavage.

Dans les pays anglo-saxons, les églises protestantes, méthodistes, quakers, menèrent de valeureuses campagnes abolitionnistes. En 1788 se créa à Londres une "African association" avec pour buts d'explorer l'Afrique et d'y combattre le "commerce des nègres". Au début du XIXème siècle, l'ardent propagandiste WILHERFORGE obtint du Parlement anglais l'interdiction de ce trafic, et l'Angleterre fut la première à voter l'abolition de l'esclavage dans ses possessions, en 1833.

Aux Etats-Unis, JEFFERSON fit décider en 1807 l'interdiction de la traite, mais les Etats du Sud, qui comptaient trois millions d'esclaves noirs, résistèrent pendant un demi-siècle à la volonté abolitionniste des Etats du Nord, jusqu'à leur défaite dans la Guerre de Sécession (1860-1865). Le 31 janvier 1865, le Congrès vota le treizième amendement à la Constitution qui abolissait l'esclavage sur tout le territoire de l'Union : si elle était réglée dans les institutions, la question noire demeura cependant longtemps encore dans les mœurs.

Quant à la France, elle connut une première tentative d'abolition quand la Convention vota la loi du 21 Germinal An II (11 avril 1794) qui déclarait "aboli l'esclavage des nègres dans toutes les colonies" et ajoutait "tous les hommes, sans distinction de couleur, domiciliés dans les colonies, sont reconnus citoyens français". Mais cette décision demeura sans effet en raison de résistances locales des propriétaires créoles, et surtout des événements qui ensanglantèrent l'île de Saint-Domingue, avec la révolte des Noirs dirigés par TOUSSAINT-LOUVERTURE. Ce dernier ayant proclamé l'indépendance du territoire en 1801, BONAPARTE, Premier Consul, y envoya un corps expéditionnaire sous les ordres du général LECLERC époux de Pauline BONAPARTE. En juin 1802, LECLERC s'empara par surprise de TOUSSAINT-LOUVERTURE qui fut transféré en France et interné dans le Jura, au fort de Joux où il mourut de consommation. LECLERC rétablit l'esclavage en 1802, mais la révolte reprit avec DESSALINE et la France abandonna l'île en novembre 1803.

Bien que, lors du Congrès de Vienne (1815) la plupart des Puissances aient condamné l'esclavage, et que LOUIS XVIII ait affirmé le même principe, c'est seulement à l'avènement de la Seconde République que le Gouvernement provisoire, formé d'hommes idéalistes et généreux (LAMARTINE), décréta l'abolition de l'esclavage colonial sur le rapport de Victor SCHOELCHER (4 mars 1848).

- **Les refuges :**

Les sociétés humanitaires anglo-saxonnes se préoccupèrent dès la fin du XVIIIème siècle de venir en aide aux esclaves noirs qui parvenaient à s'enfuir. Sur des initiatives anglaises, un point d'accueil fut installé en 1785 à FREETOWN sur la côte de Sierra Leone. Plus à l'est sur ce littoral, une société américaine de colonisation, fondée en 1816, implanta en 1822 un refuge qui se développa malgré les résistances des autochtones et devint le Libéria. En 1847 fut proclamée la République indépendante du Libéria dont la capitale prit le nom de MONROVIA, en hommage à James MONROE qui avait été Président des Etats-Unis de 1817 à 1825.

Solennellement aboli au XIXème siècle par les Puissances occidentales, l'esclavage est-il de nos jours, totalement éradiqué dans le monde ? Des enquêtes qui révèlent la mise au travail d'adultes et même d'enfants sous la contrainte posent question à la conscience universelle.

Robert GAUTHIER  
Inspecteur Général de l'Instruction Publique



**Nous recherchons un porte-drapeau .**

Monsieur E. ROGINO, notre porte-drapeau, est très dévoué, toujours disponible mais lui aussi a le droit d'être malade, de partir en vacances en un mot d'être absent.

La présence de notre drapeau de Section est **impérative** lors de cérémonies officielles, vivement **souhaitable** lors de funérailles. **Portez-vous volontaire pour le seconder**, merci d'avance.

# L'Assemblée Générale 1999 de la Section du Rhône

## en janvier 2000.

Notre prochaine Assemblée Générale est une assemblée élective puisque nous devons renouveler, pour 3 ans, les mandats des membres de notre bureau.

Conformément aux statuts, titre II article 15, le bureau de Section est composé de :

- Un président,
- Un ou plusieurs vice-présidents.
- Un trésorier.
- Un secrétaire ou un secrétaire-trésorier.

Le bureau peut s'adjoindre, en tant que besoin, à l'initiative du président de Section, des collaborateurs bénévoles (1).

Il est précisé dans les articles R10 à R16 et R20 à R25 du règlement intérieur du 4/08/87 que :

- les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.
- Le vote par procuration est admis.
- Chaque membre est élu pour 3 ans dans sa fonction au scrutin uninominal.

Les candidatures sont envoyées par lettre au président de la section au moins deux mois avant la date fixée pour la réunion de l'assemblée.

Ces candidatures sont inscrites par ordre alphabétique sur une liste établie par le bureau et jointe à la convocation à l'assemblée. Il est précisé sur cette liste en face de chaque nom la mention 'candidat sortant' ou 'nouveau candidat'.

Seuls sont éligibles les membres titulaires inscrits sur cette liste et à jour de leurs cotisations.

- Les membres sortants sont rééligibles.
- Le scrutin peut être secret à la demande d'un quart au moins des membres présents ou représentés.
- Le procès-verbal de l'assemblée de section est envoyé au Sièg.

Les bulletins de candidatures (dont le modèle est donné ci-dessous) sont à demander par les volontaires à monsieur André OTT, premier vice-président.

Les candidats voudront bien préciser le poste pour lequel ils sont volontaires.

Les statuts ne précisent pas de conditions particulières pour faire acte de candidature, toutefois pour une conduite efficace et dynamique de notre Section, dans la continuité, il serait souhaitable :

- Que le candidat bénéficie d'une grande disponibilité, donc qu'il soit dégagé de toute obligation professionnelle.
- Qu'il soit aussi d'un âge et d'une vitalité lui permettant d'assumer sa tâche jusqu'au bout de son mandat.

(1) au même titre que les membres du bureau.

**Nous avons besoin de vous, investissez-vous,  
adrez votre candidature avant le 15 septembre.**

### ACTE DE CANDIDATURE

Nom et prénom :

Poste souhaité :

Date de naissance :

Bref 'curriculum vitae' précisant notamment les services rendus et les fonctions occupées au sein de la Société de la Légion d'Honneur :

Activités bénévoles déjà exercées :